

## LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ÉLEVAGE : ARGUMENTS À CHARGE, ARGUMENTS EN DÉFENSE. L'AGROÉCOLOGIE PEUT-ELLE RÉSOUDRE LA CONTROVERSE ?

Jeanne Grosclaude<sup>1</sup> et Gérard Maisse<sup>2</sup>

Une controverse chronique s'est installée concernant les impacts environnementaux de l'élevage. Des arguments sont avancés, des chiffres présentés comme sans appel et des avis scientifiques invoqués. Et derrière les arguments, il y a des hommes. D'un côté des porteurs de convictions écologiques, de l'autre des professionnels défendant leur activité et les services multiples qu'ils rendent. Ce dialogue de sourds s'alimente de divergences sur la place des humains sur « la planète », instaurant une hiérarchie des urgences sociales, économiques et environnementales, rompant ainsi avec la définition équilibrée du développement durable.

Les arguments des « pro-environnement » seront présentés sur quelques exemples précis (consommation des ressources, production de gaz à effet de serre) et leurs sources analysées. Leur militantisme pour la réduction, voire la suppression de la consommation de viande, sera mis en regard des intérêts des fabricants de produits de substitution.

Les arguments des « pro-élevage » sont confortés par les conclusions de multiples programmes associant scientifiques et professionnels, visant à évaluer le niveau réel des impacts positifs ou négatifs de l'élevage sur l'environnement. Les démarches d'amélioration et d'atténuation déjà mises en œuvre seront évoquées.

Une clef pour tenter de convaincre les contempteurs de la production de viande est de souligner l'indispensable complémentarité des productions végétales et de l'élevage dans une forme d'économie circulaire équilibrée et agro-écologique. En effet, si la fonction première de l'élevage est la fourniture de produits animaux alimentaires et non alimentaires, il est aussi un élément central de la transition agro-écologique par les services environnementaux qu'il rend (*cas des herbivores en pâturage*), par le maintien de la matière organique des sols qu'il permet (*cas de la polyculture-élevage*), par la facilité d'utilisation des associations céréales-légumineuses et des rotations variées qu'il procure et par la valorisation des coproduits d'origine agricole qu'il assure (*cas de l'engraissement en bovins, porcins, volailles, poissons*).

L'agroécologie intégrant l'élevage peut rendre conciliables les exigences d'une part des environnementalistes, d'autre part des producteurs agricoles et des éleveurs.

---

<sup>1</sup>Membre émérite de l'Académie, Directeur de recherche Honoraire de l'INRA.

<sup>2</sup>Membre titulaire de l'Académie, ancien Président du Centre INRA de Rennes.